



## AVIS AU PUBLIC

### Appel à candidatures

La commune de Stadbredimus se propose de faire un appel à candidature pour son service technique afin d'engager :

**Un gestionnaire de l'atelier communal dans le groupe de traitement ou d'indemnité B1, sous le statut du fonctionnaire ou employé communal, à raison de 40 heures par semaine et à durée indéterminée.**

Seront admis à concourir sur ce poste les candidats qui :

- sont ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ;
- font preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (française, allemande et luxembourgeoise) ;
- sont détenteurs soit :
  - d'un diplôme de fin d'études secondaires (classiques ou générales) ;
  - d'un diplôme de technicien ;
  - d'un brevet de maîtrise ;
  - d'un brevet de technicien supérieur ou supérieur spécialisé.

Description du poste :

- Planification et organisation des tâches des équipes de l'atelier communal et coordination de l'exécution des travaux ;
- Coordination et supervision des différentes équipes de l'atelier communal lors des travaux d'entretien et de rénovation et suivi de ces travaux ;
- Organisation et suivi des travaux d'entretien et de réparation des bâtiments communaux ;
- Organisation et suivi des travaux pour les manifestations ;
- Coordination des équipes internes ainsi que des prestataires externes et sous-traitants ;
- Gestion des relations fournisseurs et sous-traitants ;
- Mise en œuvre des actions d'amélioration organisationnelle et technique des équipes du service ;
- Gérer les plannings et les approvisionnements en matériel des chantiers / sites ;
- Contrôle et suivi de l'horaire de travail et des congés du personnel salarié ;
- Coordination et contrôle de la facturation des fournitures courantes ;
- Assistance aux différentes tâches du service technique communal

Cette énumération des tâches n'est pas exhaustive et elle pourra être sujette à modification suivant les besoins du service.

Pièces à joindre à la demande :

1. une lettre de motivation ;
2. un curriculum vitae détaillée avec photo récente ;
3. un extrait de l'acte de naissance ;
4. une copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité ;
5. un extrait récent (< 3 mois) du casier judiciaire (bulletin n°3) ;
6. une copie des certificats et diplômes d'études et de qualification professionnelle ;
7. un certificat d'affiliation reprenant les occupations enregistrées auprès du Centre commun de la sécurité sociale
8. le cas échéant, une copie du certificat de réussite à l'examen d'admission du secteur communal, organisé par le Ministère des Affaires intérieurs ;
9. le cas échéant, une copie de la nomination provisoire ou définitive d'un B1 du chargé technique.

Les candidats sont tenus d'adresser leur demande pour le **22 février 2026** au plus tard.

Des renseignements supplémentaires peuvent être pris au service technique :

Adresse courriel : [technique@stadtbredimus.lu](mailto:technique@stadtbredimus.lu)

Téléphone : +352 23 69 62 30

Stadtbredimus, le 4 février 2026.

Le Collège des bourgmestre et échevins,

Robert Beissel, bourgmestre

Jean Kox, échevin

Claude Forget, échevin